

écrits avec la langue, s'ils n'aimaient mieux être plongés dans la Saône. Dion Cassius dit positivement qu'il n'y avait de condamnés *aux férules et au bain froid* « que ces bavards sans capacité et sans mérite, que ni leur propre insuffisance, ni le respect dû à une assemblée, ne peut empêcher de se produire. » *Eos qui maxime displicuissent*, etc... Quant à ceux qui se présentaient honorablement et subissaient de même l'échec inévitable, ils devaient fournir les prix et faire l'éloge de leurs heureux rivaux.

Parmi les monuments qui rappellent les jeux publics, nous signalerons un vase antique dont les médaillons, ornés de bas-reliefs, font le sujet d'une excellente dissertation sur des jeux célébrés en l'honneur d'Antonin et de Faustine. Une concession de cinq cents places, *in circo*, atteste l'existence d'un cirque élevé probablement près du temple d'Auguste. Des fragments indiquant des places destinées aux délégués des nations de la Gaule, sont tout ce qui nous reste de la naumachie découverte par Artaud au Jardin des Plantes.

La catégorie des affranchis des empereurs ou des colonies nous présente une inscription du plus haut intérêt en ce qu'elle nous montre un affranchissement fait au nom de la colonie lyonnaise. Ce chapitre, ainsi que le suivant consacré aux monuments qui rappellent des événements tragiques, clot la série des inscriptions historiques, administratives, militaires et commerciales. Le chapitre suivant se compose de celles qui présentent des formules remarquables ou singulières; qui traduisent une profonde douleur, une excessive tendresse, quelquefois une plainte amère, un orgueil stoïque, ou qui semblent vous jeter, de l'autre bord de la tombe, une énigme sententieuse ou une sanglante ironie. Dans le dernier chapitre, sont réunies toutes les inscriptions vulgaires, vulgaires en ce sens qu'elles sont l'histoire de tout le monde. L'auteur ne leur a pas donné une autre importance que celle qu'elles tirent de leur nature propre, c'est-à-dire l'importance épigraphique. Elles sont muettes, sans doute, pour l'histoire civile et religieuse, pour l'histoire commerciale et industrielle, mais elles se rattachent à